



235 000 €

Istres Appartement/Pavillon en R+1, Aucuns travaux, 4 pièce(s) 76m², terrasse et garage

04 42 48 44 31

Nestenn Istres
10 bd Jean-Marie l'Huillier, Immeuble le Vauranne
13800 Istres

N° Mandat : 348 / Réf : 548

Votre agence Nestenn ISTRES vous présente en exclusivité ce bien pouvant s'apparenter à un pavillon ,de type 4, en R+1, d'une superficie de 76m² (Loi Carrez), dans une petite copropriété de 3 lots sans charges. Situé sur un secteur proche de l'ensemble des commodités (établissements scolaires, commerces de proximité, supermarché et axes routiers), vous serez séduits par ce bien entièrement rénové avec goût et ne nécessitant d'aucuns travaux. Il se compose, d'un espace de vie séjour/cuisine de 30m² environ, d'un cellier/buanderie et d'un WC À l'étage, un pallier avec espace de rangement, de trois chambres avec placard dont une avec balcon et d'une salle d'eau avec WC. Vous profiterez également d'une superbe terrasse exposée Sud-Ouest pour y passer de chaleureux moments en famille ou entre amis Bien rare à la vente !! Mandat n°348 Montant : 235 000€ Les honoraires sont à la charge du vendeur Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr



4 pièces



3 chambres



1 balcon



1 garage



1 salle d'eau



1 WC



1 climatisation



1 fibre optique

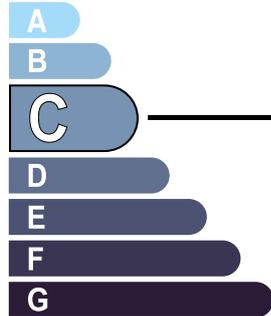


76 m² habitables



1 terrasse

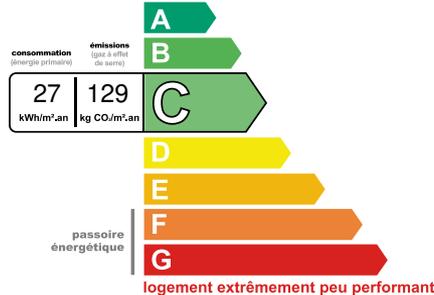
peu d'émissions de CO₂



27 kg CO₂/m².an

émissions de CO₂ très importantes

logement très performant



consommation (énergie primaire)
27 kWh/m².an

émissions (gaz à effet de serre)
129 kg CO₂/m².an

passoire énergétique

logement extrêmement peu performant

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques du logement et pour utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) entre 750 € et 1 060 € au 01/01/2021.

* Les honoraires d'agence seront intégralement à la charge du vendeur



nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES